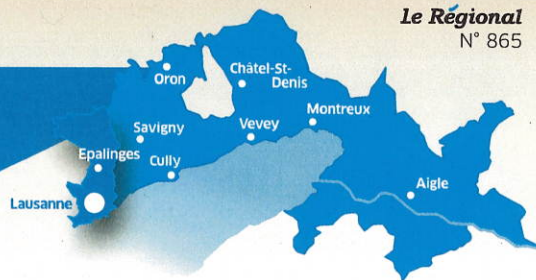


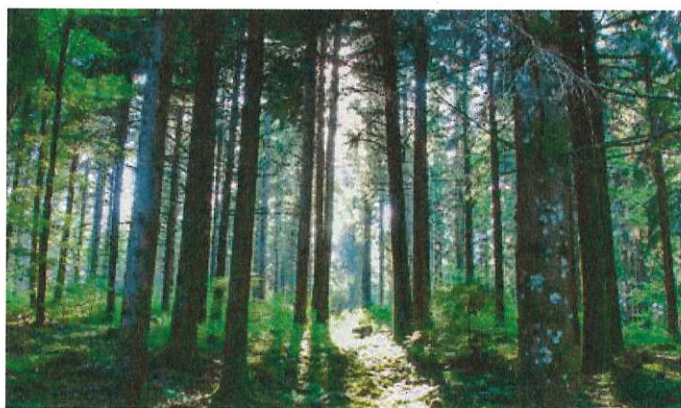
Région **Lausanne - Vaud**

Un comité attaque le parc périurbain

JORAT

Le projet d'un parc périurbain dans le Jorat ne fait pas l'unanimité. Un comité se met actuellement en place contre sa constitution. Leurs griefs visent les chemins pour les chevaux et les vélos ou encore la réserve naturelle de bois que représente le Jorat, une source importante d'énergie. Dans l'intervalle, le concept est présenté à la population le 25 août.

Valérie Blom



La forêt du Jorat est appréciée par la filière du bois, car son exploitation est facilitée. DR

Le parc périurbain du Jorat n'existe pas encore officiellement qu'il fait déjà grincer les dents. Un comité, pour l'heure provisoire, se met en place contre la future réserve. Impossible de soutenir pour l'heure des détails concernant sa composition. «Il s'agit d'un mélange avec des agriculteurs, des cyclistes ou des personnes défendant les chemins pour les chevaux», explique André Jordan, ancien syndic de Carrouge, qui en fait partie. Ses membres ne se réunissent pas pour lutter contre un motif précis: «Chacun possède son grief. Personnellement, je compte protéger les sentiers utilisés par les attelers.»

Jorat est source de bois

Le comité vise également le problème de la production de bois, puisque la forêt du Jorat sert de réserve naturelle. «C'est dommageable car le peuple a voté pour les énergies renouvelables, relève Marc

Rod, garde-forestier et membre de la coopérative bois-énergie Jorat-Broye. En attribuant une réserve intouchable, nous devrions nous fournir ailleurs.» Comme mentionné dans l'édition 859 du *Régional*, la structure particulière d'un parc périurbain, par rapport à un naturel, est

«Cette réserve représente environ l'équivalent de 400'000 litres de mazout par année».

Marc Rod, garde-forestier

qu'il protège les intérêts de la biodiversité mais doit aussi la mettre en valeur pour le public. De la sorte, une partie de l'espace protégé ne doit pas subir d'interventions humaines.

Cette zone, qui sera grande d'au moins 400 hectares, pose problème à la filière de l'énergie du bois. «Cela représente

environ l'équivalent de 400'000 litres de mazout par année, précise Marc Rod. Ce qui n'est pas négligeable.» Le problème étant également l'accessibilité de la forêt. «La forêt du Jorat est l'une des plus faciles à exploiter, ajoute le garde-forestier. La gestion est facile et bon marché. S'il faut aller ailleurs, cela va engendrer de nombreux frais. C'est dommageable.» Pour pouvoir exister, le parc devra convaincre les législatifs des 13 communes concernées (Corcelles-le-Jorat, Ropraz, Hermenches, Jorat-Menthue, Montilliez, Froideville, Cugy, Le Mont-sur-Lausanne, Epalinges, Lausanne, Montpreveyres, Servion, Jorat-Mézières). C'est pourquoi il est régulièrement présenté à la population. La prochaine en date sera lors de la nuit des chauves-souris, le 25 août prochain au Chalet-à-Gobet (voir encadré). Avec une structure qui se met en place contre le projet, les débats s'annoncent intenses.

Comprendre le parc pendant la nuit des chauves-souris

Une observation nocturne des chauves-souris est organisée au Chalet-à-Gobet. Cette édition a choisi cet emplacement pour présenter le projet de parc naturel périurbain du Jorat. Au programme, les participants se verront proposer animations pour petits et grands, stands d'information sur la vie des chiroptères, pièges lumineux pour l'observation d'insectes nocturnes, fabrication de lampions pour les jeunes pousses et grillades de cervelas autour du feu. La manifestation est gratuite et sans inscription. Elle se déroulera par tous les temps. Le public est invité à se vêtir d'habits adaptés à la météo et de se munir d'une lampe de poche pour les observations. Le site est accessible en transports publics via les bus tl no 45, no 62 et no 64 depuis le terminus m2 Croisettes, arrêts Mauvernay ou Chalet-à-Gobet. L'accès est possible en voiture, avec un parking à disposition.

Infos au 078 618 65 24 ou sur www.chauves-souris.ch.

i Davantage d'informations sur: www.jorat.org

PUB



Conférence gratuite pour les propriétaires

Rénover sa maison : mode d'emploi et aides financières

Vous souhaitez réduire votre consommation énergétique en augmentant votre confort ?

La conférence **Rénover futé** vous donnera toutes les informations utiles pour mener votre projet à bien et bénéficier de subventions intéressantes.

Mardi
12.09.2017
Collège Rambert
à Clarens
17h30



Inscription obligatoire sur www.renover-fute.ch